

On ne comprend plus rien où est le vrai, où est le faux?

Author : admin

Date : 5 avril 2014



1. Au terme d'un long travail d'analyse d'une correspondance datant de la fin du 19^e siècle, Mee Goreng, chercheur grenoblois en Sciences du Langage, parvient à prouver la paternité de l'expression « *avoir le cul bordé de nouilles* », qu'il attribue à Louis Cartier-Millon, fondateur de la célèbre maison Lustucru.
2. Le groupe canadien Skinny Puppy demande 666 000 dollars au Ministère de la Défense américain après avoir appris que leur musique était utilisée comme moyen de torture sur les détenus de la prison de Guantanamo. « *Je suis non seulement contre le fait d'utiliser notre musique pour torturer quelqu'un, mais en plus ils le font sans permission* », a déclaré le pianiste du groupe.
3. En 1976, un geek à lunettes publie un coup de gueule dans la newsletter de l'obscur Homebrew Computer Club (un truc de geek à lunettes). « *An Open Letter to Hobbyists* » (« Une lettre ouverte aux bricoleurs ») s'en prend à tous ces informaticiens qui pensent que le développement de logiciel est une sorte de jeu alors que c'est un marché. Lui et le copain avec qui il a fondé une boîte qui vend des software en ont ras-le-bol que tout ces codeurs dilettantes utilisent leur programme sans le payer. Ils ont fait leur compte: 90% de ceux-ci n'ont pas payé! À ce tarif-là, ils ont bossé à 2\$ de l'heure!

Le mec qui pousse sa gueulante, c'est Bill Gates, son pote, Paul Allen et leur PME, « *Micro-Soft* ». Et à l'époque, Steve Jobs et Steve Wozniak sont toujours membres du Homebrew Computer Club.

4. Août 2013, dans la torpeur de l'été, c'est le coup de tonnerre : la sortie de Racine Carrée, le nouvel et tant attendu album de Stromae, est annulée. En cause, une terrible accusation de plagiat portée à l'encontre de l'idole par une autre star de la chanson belge, Annie Cordy (rien de moins). Dans une envolée dont elle seule a le secret, cette dernière s'en prend violemment à son jeune confrère: « *On ne me la fait pas, je viens de Laeken! Dès mes 8 ans, j'ai suivi des cours de danse, de piano, de solfège, j'ai participé à d'innombrables galas, radio-crochets, concours... Bref, je sais reconnaître un pillage artistique :Tata Yoyo, Papaoutai, Tataoutai, Papa Yoyo, c'est chou vert et vert chou !* » Un accord à l'amiable sera trouvé entre les deux parties pour le bonheur de tous les fans.

5. Hergé étant décédé le 3 mars 1983, son œuvre doit entrer dans le domaine public le 1er janvier 2054. Selon le droit belge, ses héritiers restent les propriétaires exclusifs des droits sur ses créations, notamment de Tintin, pour une période de 70 ans. La bande à Nick Rodwell (administrateur délégué de la société Moulinsart) a trouvé la parade pour poursuivre sa stratégie de cadennassage : il suffirait de publier une nouvelle aventure de Tintin pour que celui-ci voit sa chute dans le domaine public repoussée de plusieurs décennies. Pour ne pas perdre de temps (d'exploitation), la parution d'une aventure du plus célèbre des reporters belges est prévue pour... 2052!

6. Le 13 mars 2014, après plusieurs mois de travail dans le plus grand secret, les techniciens et les avocats de la marque Samsung peuvent enfin annoncer publiquement avoir déposé le brevet du concept de brevet. Un coup de génie du fabricant sud-coréen dans la lutte qui l'oppose à ses ennemis jurés, les américains d'Apple. Selon les premières estimations des avocats experts en propriété intellectuelle, la firme à la pomme devra payer jusqu'à cinq cents milliards de dollars à ses concurrents. Affaire à suivre...

7. La Tour Eiffel, construite en 1889, appartient au domaine public. Vous pouvez la shooter à l'envie... tant qu'il fait clair! Et oui, seules les vues de jour sont libres de droit puisque ses différents éclairages sont soumis à des droits d'auteur et des droits de marque. La nuit, si vous voulez publier la photo, faudra payer. « *Toute utilisation de ces images doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (SETE)* », peut-on lire sur son site.

8. Janvier 2014, l'asbl D'une Certaine Gaieté dépose la marque « C4 » (du nom de la célèbre revue éditée par cette association liégeoise). Cette manœuvre lui permet d'obtenir du tribunal des référés de Liège une astreinte contraignant l'Onem à lui verser la somme de 5 euros par formulaire C4 émis après la date de dépôt. La coordinatrice déclare: « *On a eu l'idée comme ça en bossant sur un dossier traitant de la propriété intellectuelle. On n'arrêtait pas de lire des histoires abracadabrantesques et une rédactrice s'est dit que si on foutait un copyright sur le nom "C4", ça ennuerait bien l'Onem. Et comme on ne les aime vraiment pas du tout...* »

9. En 2005, pour avoir laissé Pierre Merejkowsky siffloter sans autorisation L'Internationale (2004) pendant sept secondes dans son long métrage Insurrection résurrection, la société de production Les Films Sauvages a dû payer 1000 euros à la SDRM (Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique des auteurs compositeurs et éditeurs). Pierre Degeyter, le compositeur de la musique du mytique chant de ralliement de la classe ouvrière, est mort à

Paris en 1932 (plutôt fauché, ne percevant qu'une petite pension de l'URSS). Cet air n'est entré dans le domaine public qu'en 2008 (aux 70 ans de protection post-mortem, il faut ajouter les années de guerre).

10. En juin 2013, une Cour d'appel fédérale des États-Unis estime valide le dépôt du brevet, effectué par une société du nom de Ultramercial, sur le concept de proposer des pubs avant d'accéder à du contenu en ligne. Bref, un plan d'enfer pour faire payer YouTube ou Spotify!

Réponses

1. Faux. Il s'agit d'un article du Courrier des Echos dont la devise, « Publish first. Check later », reste la source d'inspiration quotidienne de notre travail.

2. Vrai. Le procédé n'est pas nouveau : les sbires de Pinochet utilisaient les chansons de Julio Iglesias et de Dalida.

3. Vrai. De là à penser que le seul truc que Bill Gates ait vraiment contribué à créer, c'est le marché du logiciel, il n'y a qu'un pas que nous n'hésiterons pas à vous proposer de franchir.

4. Faux. M'enfin, il ne faut pas croire tout ce qu'on dit sur internet, c'est une blague du site Le Vifexpresse.

5. Vrai. Il faut dire que ce Rodwell, il est un peu à la création artistique ce que l'Empereur Palpatine est à la Force.

6. Faux. L'idée vient du Gorafi. Mais si un des avocats d'Apple ou de Samsung tombe dessus, on ne peut pas vous jurer qu'ils n'étudieront pas à fond la faisabilité de la chose.

7. Vrai. Mais remarquez, c'est plus cool que l'Atomium qui lui n'est pas encore passé dans le domaine public. Il est donc interdit de publier son image sans contrepartie financière. Raison pour laquelle, sur sa page Wikipedia, c'est en fait une photo de la maquette de Mini-Europe.

8. Faux. Mais ce serait marrant.

9. Vrai. Aujourd'hui, pas de problème, on peut la chanter à tue-tête à n'importe quelle occasion. On peut même sortir un album de remix : on vous conseille celui de Maxx Klaxon.

10. Vrai. Et si seulement la Commission Européenne voulait bien s'inspirer de l'idée de cette bande de patent troll pour nous pondre un projet de fiscalité communautaire capable d'aller prélever l'argent où il s'amasse, ça pourrait être intéressant. Bon, évidemment, maintenant, faudrait sans doute payer les droits à Ultramercial pour faire usage de l'idée...